

DELIBERATION- CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 13

Présents: 10

Nombre de suffrages : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Date de convocation 12/09/2024

Procuration(s):

Date d'affichage 13/09/2024

Etai(ent) absent(s):

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

04/10/2024

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

<u>2024-067 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU</u> <u>26 JUIN 2024.</u>

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à FRØMELENNES

Le Secrétaire de séance,

Mairie de Fromelemes

18 Rue des écoles 08600 FROME ENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr